

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 4 novembre 2024

Délibération n° 2024.11.59

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 24 octobre 2024

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 24 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Denis GAROD, Annick MONLON, Mathieu POTHERAT et Gaëlle RAYNAUD.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet : DIA n° 069 108 24 00020

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- **DIA n° 069 108 24 00020** déposée par Maître Stéphanie COLLY, notaire à Belleville-en-Beaujolais (69) pour le compte de la société SCI BAT, représentée par Messieurs Jérémy DESIGAUD et Franck ANGOSTO pour les parcelles cadastrées section D n° 674 situées en zone Ui.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas préempter les parcelles référencées ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

